



Favoriser les chauves-souris sur son exploitation Installation de gîtes à chiroptères

Contexte

Les chauves-souris sont connues pour être consommatrices de nombreux bio-agresseurs des cultures et montrent des diminutions d'effectifs importantes. L'enjeu de favoriser ces mammifères volants est donc double : maintenir des espèces en déclin, tout en profitant de leurs précieux services de bio régulation.

Des gîtes artificiels, simples et peu coûteux, peuvent être utilisés pour favoriser leur présence sur les parcelles.



A retenir :

- Les gîtes artificiels peuvent être utilisés pour favoriser efficacement l'installation des chauves-souris
- Les gîtes sont utilisés comme sites de repos diurnes, principalement par les espèces les plus communes, comme la **pipistrelle de Kuhl**
- Un bon positionnement est essentiel. Privilégier des **réseaux de gîtes**, avec **plusieurs orientations**.
- Un entretien régulier des gîtes est nécessaire pour assurer leur efficacité. La durée de vie peut être augmentée par l'emploi de matériaux de qualité.
- Sur l'exploitation et dans les gîtes, la présence de chauve-souris est favorisée par :
 - **Des habitats diversifiés**, comportant un **réseau de haies, bosquets, d'arbres morts et/ou creux, de points d'eau**
 - **Une gestion « douce »** des bords de champs, afin de favoriser une ressource alimentaire abondante
 - **Une limitation maximale des insecticides** durant la période d'activité des chauves-souris (mars –octobre)



Mise en pratique

€ 10€ maximum pour un gîte seul (sans support) ; moins si récupération de matériaux ou utilisation de planches non découpées.

 Fabrication : 5mn/gîte Pose : 5mn/gîte

- Plans de fabrication : voir rubrique "Pour aller plus loin"

- Pour augmenter la durée de vie des gîtes, privilégier un **bois de bonne qualité**, sec, non raboté et si possible non traité, qui bougera peu dans le temps malgré l'exposition aux intempéries. Veiller à un **bon assemblage du gîte**, et **badigeonner l'extérieur à l'huile de lin**.

- **L'entretien des gîtes** est indispensable pour assurer leur attractivité. Effectuer un contrôle annuel de leur état, réparer ou remplacer les gîtes abîmés.
- Un **réseau de plusieurs gîtes**, avec des **orientations et expositions variées** (Plein soleil, demi-ombre...) est indispensable pour permettre des conditions d'accueil favorables. Positionner les gîtes dans les parcelles ou à proximité, à au moins **2 m de haut**, sur des **supports stables** (poteaux, arbres ou bâtiments) ; éviter l'encombrement sous les gîtes (branches...).
- **Les arbres à cavités** (arbres têtards, arbres creux et/ou morts...) sont très favorables aux chauves-souris et doivent être préservés.
- Le **bâti agricole** peut également être favorable aux chauves-souris. Les gîtes peuvent être posés sur les façades ou directement intégrés au bardage. Pensez à maintenir les accès aux combles, caves, cavités dans les murs, qui sont autant de gîtes spontanées favorables à la reproduction ou à l'hibernation des chauves-souris.
- La présence et l'activité des chauves-souris sont favorisés par un **environnement diversifié** : réseaux de haies, bosquets, arbres isolés, points d'eau. Une **gestion douce des milieux semi-naturels** (haies, bandes enherbées, bord de champs...) permet une importante abondance et diversité d'insectes, ressources alimentaires pour les chauves-souris
- Eviter autant que possible l'usage des insecticides durant les périodes d'activités des chauves-souris.



Gîtes "boite aux lettres" en verger de pêchers

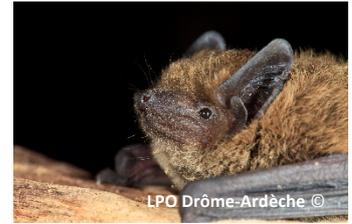
LPO Drôme-Ardèche ©

Résultats

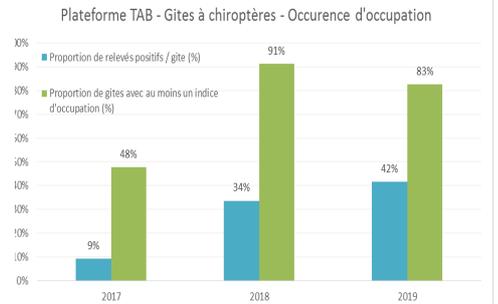
Sur la plateforme TAB, 40 gîtes "boîtes aux lettres" ont été posés en 2016 sur des poteaux de 6m répartis dans les haies et les pêchers.

Et ça marche !!!

- **Augmentation progressive** des indices d'occupations de 2016 à 2019.
- **Plus de 90% des gîtes ont accueillis** au moins une fois une chauve-souris
- En 2019, les gîtes étaient occupés en moyenne dans **42% des relevés**
- Une **première reproduction** a été observée en 2019.
- Les gîtes situés en bordure de parcelle ont été colonisés en priorité, avant ceux situés dans les vergers
- **23 espèces de chauves-souris** ont été inventoriées sur la plateforme TAB (sur 30 présentes en AURA).
- Plusieurs espèces de pipistrelles, et notamment la pipistrelle de Kuhl, ont majoritairement été retrouvées dans les gîtes, et en chasse sur les parcelles
- L'occupation et le pic d'activité des chauves-souris sont à leur maximum **en Septembre**. Toutefois, leur présence peut être observée presque toute l'année...



LPO Drôme-Ardèche ©



Le point de vue de l'expérimentateur :



« La pose de gîtes artificiels à chauves-souris peut être très efficace dans un contexte agricole comme cela a été démontré sur la plateforme TAB. Les gîtes semblent être plus utilisés lorsqu'ils sont posés en grappe sur des grands poteaux stables de 6m de hauteur, avec diverses orientations, intégrés dans le réseau de haies et en lisière de celles-ci. Ne négligez pas le bâti agricole qui peut être un support pour les gîtes ou constituer un gîte à part entière lorsque les greniers ou caves sont accessibles.

La pose de gîtes va de pair avec la présence d'habitats semi-naturels, haies, points d'eau, arbres creux, bandes enherbées.... Les haies alignements d'arbres sont indispensables aux déplacements de nombreuses espèces de chauves-souris - qui les utilisent comme voie de transit entre les parcelles»

Kevin Debregeas, Chargé d'études LPO

Pour aller plus loin :

- Bibliographie :
 - Livret "Quelques nichoirs à poser sur vos fermes", Chambre d'agriculture de la Drôme et LPO Drôme Ardèche,
 - Le gîte à chauve-souris, LPO Drôme. Disponible sur http://www.lpo-drome.fr/wp-content/uploads/LPODr%C3%B4me_gite-%C3%A0-Chiro.pdf
- Contacts :
 - Aline BUFFAT, conseillère agroforesterie et biodiversité, Chambre d'agriculture de la Drôme (aline.buffat@drome.chambagri.fr, 06 68 43 94 86)
 - Kevin DEBREGEAS, LPO Drôme-Ardèche (kevin.debregeas@lpo.fr ; 04 75 57 32 39)



UN PROJET PORTÉ PAR



NOS PARTENAIRES TECHNIQUES



NOS PARTENAIRES FINANCIERS



CONTACT

Florian Boulisset - florian.boulisset@drome.chambagri.fr - Tél. : 06 84 27 08 82

Ferme expérimentale d'Étoile-sur-Rhône - 2485 route des Pécolets - 26800 ÉTOILE-SUR-RHÔNE

Chambre d'agriculture de la Drôme - 145 avenue Georges Brassens - 26500 BOURG-LÈS-VALENCE

Tél. : 04 75 82 40 00 - www.drome.chambres-agriculture.fr > Rubrique Agriculture Biologique